



Remoulins, le 10 janvier 2023

**Le Président**

A

**Mesdames, Messieurs les membres du Bureau  
communautaire et Maires**

Affaire suivie par : Loubna MOLL  
l.moll@cc-pontdugard.fr  
06.86.88.50.47  
Réf : PP/FS/LM/BC2023-02-27

**OBJET : Convocation Bureau communautaire**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à la prochaine réunion du Bureau communautaire de la Communauté de communes qui aura lieu le :

**Lundi 27 février 2023 à 18h30  
Salle du Conseil Municipal – Mairie de Remoulins  
30210 REMOULINS**

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président  
Pierre PRAT

**POUVOIR**

Je soussigné .....  
donne pouvoir à .....  
**- de me représenter à la réunion du Bureau de la Communauté de Communes**  
convoqué pour le ..... à ..... heures .....  
**- d'émettre tous votes et signer tous documents.**  
Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée  
pour cause quelconque.  
Fait à ....., le..... (Signature)



21 bis avenue du Pont du Gard 30210 REMOULINS  
04.66.37.67.67 contact@cc-pontdugard.fr

www.cc-pontdugard.fr  
 facebook.com/cc.pontdugard





# ORDRE DU JOUR BUREAU COMMUNAUTAIRE

Lundi 27 février 2023 à 18h30

Salle du conseil municipal - REMOULINS

*Election d'un secrétaire de séance en application des articles L. 2121-15 et L. 5211-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT)*

*Approbation du procès-verbal du Bureau communautaire en date du 16 janvier 2023*

## **DELIBERATION**

Demande de subvention auprès de l'Etat pour le financement du projet de maillage du territoire en aires de covoiturage

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour le financement du relais intercommunal de services au public pour l'année 2024

Demande de subvention auprès de l'Etat au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) pour le financement du relais intercommunal de services au public labellisé France Services pour l'année 2023.

## **PARTIE SANS DELIBERATION**

Question diverse :

- Marché de fourniture de repas en liaison froide - Terres de cuisine.

Calendrier de la prochaine assemblée :

- Conseil communautaire le lundi 6 mars 2023 à 18h30 à ARAMON – Salle Eugène LACROIX

# ORDRE DU JOUR PREVISIONNEL CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Lundi 6 mars 2023 à 18h30  
Salle Eugène LACROIX - ARAMON

Rapporteur	ADMINISTRATION GENERALE
Pierre PRAT	Convention avec la Région pour la mise en place du « dispositif exceptionnel pour les artisans boulanger – crise énergétique »
Pierre PRAT	Modification des représentants de la Communauté de communes du Pont du Gard au SICTOMU
Pierre PRAT	Motion de soutien aux élus de la République
	FINANCES
Olivier SAUZET	Rapport d'orientation budgétaire (ROB) 2023
Olivier SAUZET	Délibération cadre annuelle pour l'imputation en section d'investissement des biens meubles inférieurs à 500 € TTC - Budget principal 2023
	RESSOURCES HUMAINES
Fabrice FOURNIER	Mise à jour du tableau des effectifs
	TOURISME
Elisabeth VIOLA	Convention d'autorisation de passage – Chemin d'accès aux falaises et aux équipements relatifs aux voies d'escalade du site local d'escalade de Collias
Elisabeth VIOLA	Convention d'autorisation de passage pour sentier d'initiale locale – Commune de Montfrin.